

**Direction générale des services aux personnes
âgées**

**Rapport annuel
2002-2003**

L'honorable Peter M. Liba
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

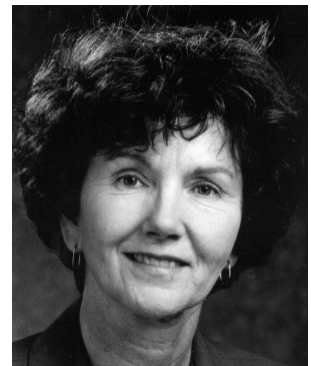
Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba pour l'année se terminant le 31 mars 2003.

Veillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La ministre,

Diane McGifford



Madame Diane McGifford
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 156
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, pour approbation, le Rapport annuel 2002-2003 de la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la Direction générale a réussi à faire progresser la situation des personnes âgées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement, et ce, en promouvant des politiques, des programmes et des services destinés à répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations. Dans le but de mieux placer le Manitoba pour répondre aux besoins actuels, naissants et futurs de sa population vieillissante, la Direction générale a rédigé un document de stratégie intitulé : *En avant, les années! Promotion des aînés du Manitoba*. Cette stratégie se veut un effort coopératif pour s'attaquer aux problèmes liés au vieillissement et encourager la prise d'initiatives à tous les niveaux du gouvernement, ainsi qu'au sein de la communauté des personnes âgées, tout en reconnaissant la diversité des besoins et des intérêts de ces dernières.

En 2002-2003, la Direction générale a également renforcé son engagement à se pencher sur la question de la violence et de la négligence à l'égard des personnes âgées en faisant de la stratégie du Manitoba en faveur des aînés un programme permanent. Deux membres du personnel ont été choisis pour participer à cet important projet qui comprend une ligne d'appel sans frais pour signaler tout cas de violence à l'égard de personnes âgées, ainsi que la mise au point de techniques d'intervention au niveau de la communauté. De plus, grâce à un nouveau partenariat avec la GRC et la Fondation de lutte contre les dépendances du Manitoba, un insigne a été conçu pour sensibiliser les Guides du Canada aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

Un nouveau projet de création de bureaux satellites a été lancé en 2002 dans le but d'accroître la présence de la Direction générale dans les régions rurales et du Nord du Manitoba. Des membres du personnel se sont rendus dans 14 collectivités rurales et du Nord pour mieux sensibiliser la population à la problématique du vieillissement, améliorer le profil des personnes âgées et faciliter

les interventions communautaires destinées à répondre aux besoins régionaux. De plus, le *Groupe interorganismes pour les personnes âgées*, créé en 2001 et présidé par la Direction, a continué d'assurer la liaison essentielle entre le gouvernement et les collectivités.

Au niveau fédéral-provincial-territorial, le personnel de la Direction générale a présidé le comité des fonctionnaires (aînés), ainsi que le groupe de travail sur la sécurité des aînés. Ces comités ont travaillé activement afin d'inciter la nation à planifier en prévision du vieillissement de sa population et de s'attaquer au dossier des mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

Le Conseil manitobain sur le vieillissement continue de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'actualiser des questions importantes qui touchent les aînés manitobains. Il s'est penché sur un bon nombre de préoccupations et des recherches considérables ont été menées dans les domaines des transferts de droits du gouvernement fédéral, de l'acquisition continue du savoir et des politiques relatives à la taxe pour l'éducation.

Par sa participation courante à bon nombre d'initiatives communautaires et gouvernementales, la Direction générale continue d'appuyer l'habileté du Manitoba à résoudre les problèmes liés au vieillissement de sa population. De plus, sa stratégie en faveur des personnes âgées lui permettra de mieux promouvoir les droits des aînés auprès du gouvernement.

Je vous prie de recevoir, Madame la ministre, l'expression de ma plus haute considération,

Le directeur administratif,

Jim Hamilton

Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction	1
Mission et rôle	1
Organisation	2
Direction générale des services aux personnes âgées	4
Conseil manitobain sur le vieillissement	12
Information financière	15
Historique	17

Introduction

Le rapport annuel est organisé selon la structure des crédits de la Direction générale, laquelle reflète les crédits autorisés à la Direction générale, tels qu'approuvés par l'Assemblée législative.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet de la Direction générale et du Conseil manitobain sur le vieillissement : mandat, organisation, principales dépenses relatives aux crédits, et un tableau chronologique de cinq ans des dépenses et de la dotation en personnel.

Mission et rôle

Créée en 1988, la Direction générale des services aux personnes âgées soutient la ministre en ce qui a trait à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen des politiques et des programmes touchant les personnes âgées. La ministre et la Direction générale travaillent avec tous les ministères à promouvoir la création d'un milieu au sein de la Province du Manitoba qui permette aux personnes âgées d'améliorer leur santé et d'accroître leur autonomie et leur bien-être afin d'avoir une bonne qualité de vie.

Les objectifs de la Direction générale sont les suivants :

- faire progresser la situation des personnes âgées en favorisant des politiques, des programmes et des services qui tiennent compte de leurs besoins et préoccupations;
- offrir une source centrale de renseignements et de référence pour les aînés et leurs familles, ainsi que pour les organismes responsables des aînés et le gouvernement.

Les responsabilités générales de la Direction générale comprennent ce qui suit :

- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;
- établir des liens entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organismes de personnes âgées;
- fournir des services d'éducation, d'information et d'orientation sur une vaste gamme de sujets et de différentes manières;
- jouer un rôle de chef de file dans la prestation d'une stratégie provinciale de lutte contre la violence envers les personnes âgées;
- offrir un soutien administratif et une aide à la recherche au Conseil manitobain sur le vieillissement.

Organisation

Au 31 mars 2003, le personnel de la Direction générale comprenait les neuf postes suivants : un directeur administratif, une directrice, consultation et examen, trois conseillères, une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, une coordonnatrice des ressources, une secrétaire administrative et une secrétaire administrative, soutien au Conseil manitobain sur le vieillissement.

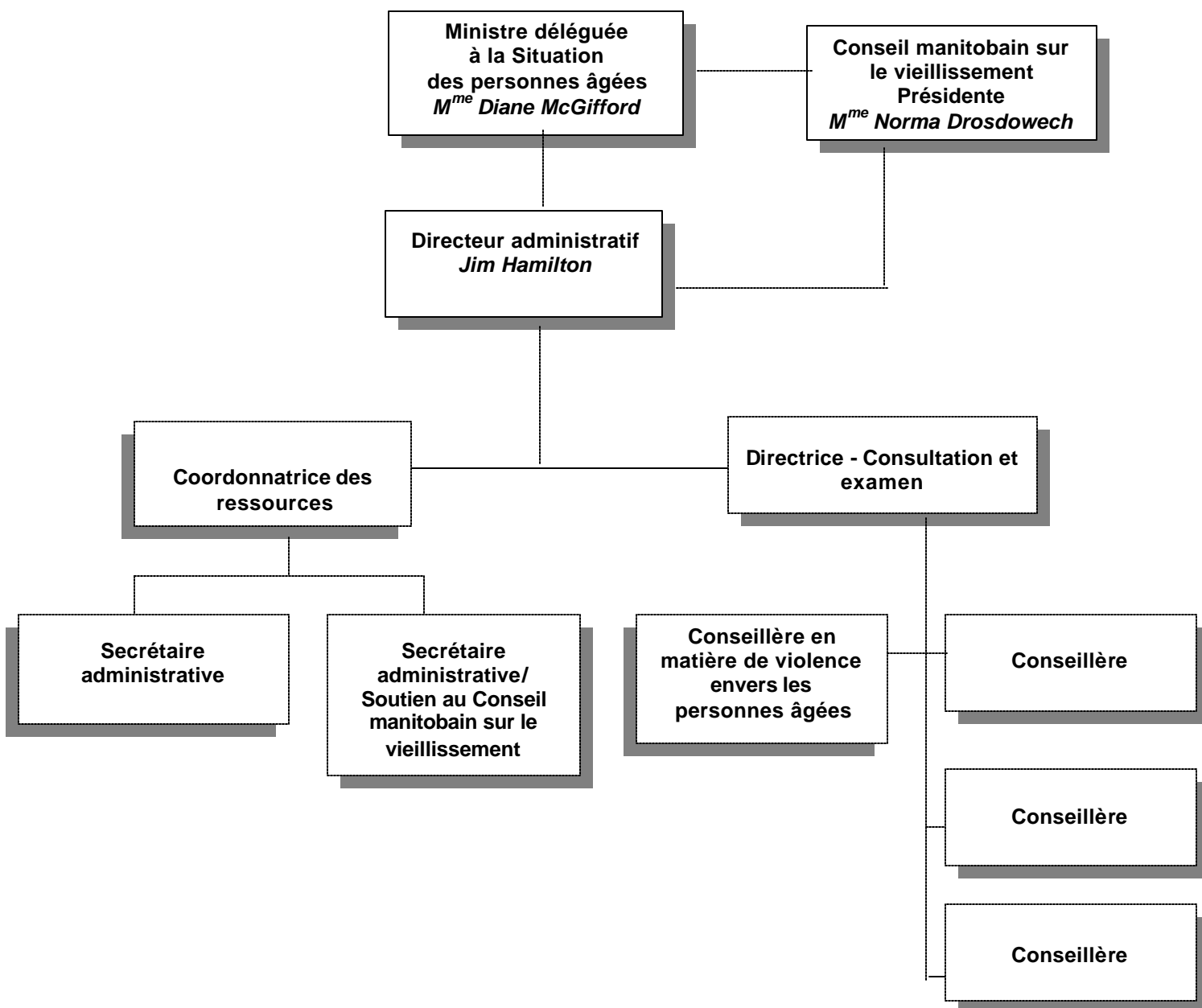
Le Conseil manitobain sur le vieillissement, organisme consultatif responsable de la situation des personnes âgées, relève du ministre et bénéficie d'une aide à la recherche et du soutien administratif de la Direction générale. Vous trouverez plus de renseignements sur le **Conseil manitobain sur le vieillissement** à la page 12.

La Direction générale des services aux personnes âgées et le Conseil manitobain sur le vieillissement ne sont régis par aucune loi.

Direction générale des services aux personnes âgées et Conseil manitobain sur le vieillissement

Organigramme

(au 31 mars 2003)



Direction générale des services aux personnes âgées

Les deux principales fonctions de la Direction générale des services aux personnes âgées sont la consultation et l'examen, et le soutien et le développement communautaires.

Consultation et examen

La consultation et l'examen sont importants en ce qui a trait à la planification gouvernementale et à la prestation de programmes à l'intention des personnes âgées. Au cours de l'année 2002-2003, la Direction générale a poursuivi son travail en ce sens :

- en produisant le document de stratégie intitulé : *En avant, les années! Promotion des aînés du Manitoba*. Cette stratégie permettra de s'assurer que le Manitoba est bien placé pour répondre aux besoins actuels, naissants et futurs de sa population vieillissante. La stratégie permettra de définir les domaines prioritaires nécessitant des démarches supplémentaires grâce à un effort coopératif à tous les niveaux du gouvernement, ainsi qu'au sein de la communauté des personnes âgées, reconnaissant la diversité des besoins et des intérêts de ces dernières.
- en procurant à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées des breffages et des analyses portant sur diverses questions dont la sécurité, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les impôts fonciers, les pensions de l'État et les lois sur les pensions, la commission fédérale sur l'avenir des soins de santé, les données démographiques et la planification en prévision du vieillissement de la population.
- en établissant des liens avec les ministères provinciaux dans le but d'élaborer des politiques et d'évaluer des programmes dont la prestation touche les personnes âgées. Il s'agit notamment des ministères suivants : Santé, Services à la famille et Logement, Justice et Finances.
- en poursuivant son travail avec les représentants de divers ministères et organismes gouvernementaux dans le but de développer la Banque de données sur les politiques et les programmes touchant les aînés, un outil du *Cadre national sur le vieillissement* (<http://www.bdppa.gc.ca>).
- en fournissant aux ministères une base de données contenant des renseignements sur des sujets tels que les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, le vieillissement, les changements démographiques et la vie active, ainsi que les résultats des consultations menées pour la Direction générale par le Centre d'étude sur le vieillissement de l'Université du Manitoba achevées en 2002.

- en continuant d'assurer la direction, à l'aide d'une approche pluridisciplinaire, des démarches visant à contrer la violence faite aux personnes âgées. Parmi les principales composantes de la stratégie de la Direction générale, mentionnons les services d'une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, la nouvelle documentation destinée à éduquer et à sensibiliser les gens, et la création d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires, en collaboration avec les six offices régionaux de la santé suivants : Assiniboine, Brandon, Région des Parcs, Burntwood, Région du Nord-Est et Région du Sud-Est. La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées a également travaillé en collaboration avec la GRC et la Fondation de lutte contre les dépendances du Manitoba à la conception d'un nouvel insigne des Guides du Canada ayant pour thème la sécurité des aînés, et dont une composante fait référence aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
- en participant à des consultations avec les Offices régionaux de la santé, avec tous les paliers de gouvernement et avec les organisations communautaires dans le but de mieux définir les besoins et les préoccupations des aînés, y compris en lançant un nouveau projet d'établissement de bureaux satellites. Cette initiative a permis à des membres du personnel de la Direction générale de se rendre dans quatorze collectivités rurales et du Nord pour y animer des réunions et y faire des présentations en compagnies d'intervenants du secteur et de personnes âgées. Voici les collectivités visitées : Thompson, The Pas, Flin Flon, Dauphin, Brandon, Virden, Souris, Gimli, Wawanesa, Portage-la-Prairie, Steinbach, Vita, Fisher Branch et Arborg.
- en se tenant au courant et en s'impliquant dans des questions qui touchent les personnes âgées, notamment en siégeant à des comités, en travaillant avec d'autres administrations et en prêtant main forte au Conseil manitobain sur le vieillissement.

Comités

La Direction générale participe à divers comités gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment :

- le Groupe interorganismes pour les personnes âgées, créé et présidé par la Direction;
- le comité d'étude sur le transport des personnes âgées;
- le *City of Winnipeg Handi-Transit Policy Advisory Committee*;
- le *Seniors Crime and Safety Network*;
- le *Aboriginal Seniors Continuing Care Committee*, Office régional de la santé de Winnipeg;
- la stratégie en matière de politique sur l'alimentation et la nutrition;
- le *Manitoba Caregiver Network*;
- le Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer;
- le *comité consultatif national sur les soins communautaires aux aînés*;
- les consultations sur les personnes âgées, Office régional de la santé de Winnipeg.

La plupart des comités interagissent directement avec les personnes âgées et les organisations clés d'aînés, ce qui contribue grandement à la réalisation du mandat de la Direction générale.

Travaux des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT)

Les ministres FPT délégués à la Situation des personnes âgées se rencontrent tous les deux ans dans le but de discuter de questions d'intérêt commun qui dépassent les limites des sphères de compétence et des secteurs. Ces rencontres ont permis aux ministres de partager de l'information sur les initiatives actuelles et d'explorer et de prendre des mesures communes pour répondre aux besoins d'une société vieillissante et de relever les défis qu'elle lui impose. Les fonctionnaires des trois niveaux de gouvernement ont examiné ensemble certaines questions choisies en vue de préparer ces rencontres. En 2002-2003, la Direction générale a :

- oeuvré activement au sein de groupes de travail FPT à la préparation de documents d'information et à la rédaction de documents de discussion à soumettre aux ministres. Certains sujets sur lesquels se sont penchés les ministres délégués à la Situation des aînés à l'occasion de leur sixième rencontre bisannuelle qui s'est tenue le 27 juin 2002 à Toronto comprennent : la planification pour faire face au vieillissement de la population au Canada, la santé et le mieux-être des aînés, l'aide informelle et les soins prodigués par des membres de la famille, ainsi que les questions relatives à la sécurité des aînés et aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
- assisté aux réunions régulières des fonctionnaires des trois niveaux de gouvernement et le directeur administratif de la Direction générale a continué d'exercer la fonction de coprésident.
- assumé la direction du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la sécurité des aînés ainsi qu'un groupe de travail ad hoc sur les mécanismes du travail interjuridictionnel.

Conseil manitobain sur le vieillissement

La Direction générale des services aux personnes âgées procure au Conseil manitobain sur le vieillissement un soutien administratif et un soutien relatif à la recherche. La Direction générale a appuyé le Conseil pour la préparation des réunions, la recherche sur la documentaire nécessaire à la préparation des exposés de position et des ordres du jour, la rédaction des procès-verbaux, la préparation des présentations et la correspondance. En outre, le personnel de la Direction générale a révisé le *Guide des aînés du Manitoba*, a poursuivi la distribution de ses feuillets de renseignements éducatifs et a aidé les membres du Conseil à mettre en oeuvre le programme du Prix du mérite.

Comité du Groupe interorganismes pour les personnes âgées

La Direction a continué de coordonner et de présider les réunions régulières des représentants des organismes de personnes âgées et gouvernementaux mentionnés ci-dessous dans le but de discuter de questions d'actualité d'intérêt commun. Les organismes suivants ont été représentés :

- ❑ Fédération des aînés franco-Manitobains inc.
- ❑ Manitoba Society of Seniors
- ❑ Perspectives des aînés inc.
- ❑ Offices régionaux de la santé du Manitoba
- ❑ Division du vieillissement et des aînés
- ❑ Santé Canada
- ❑ Conseil manitobain sur le vieillissement
- ❑ Manitoba Association of Multi-Purpose Seniors Centres
- ❑ Office régional de la santé de Winnipeg
- ❑ Alzheimer Society of Manitoba
- ❑ Centre d'étude sur le vieillissement de l'Université du Manitoba
- ❑ Creative Retirement Manitoba

Soutien et développement communautaires

Au cours de l'exercice 2002-2003, la Direction générale a continué de servir de source centrale de renseignements et d'orientation pour les personnes âgées et leurs familles, ainsi que pour les organismes de personnes âgées et le gouvernement. La Direction générale a mis sur pied ce qui suit :

Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées

Cette ligne d'information bilingue sans frais pour les aînés a reçu environ 3 600 appels de partout dans la province. Les appelants profitent des connaissances spécialisées du personnel en matière de ressources et de programmes pour aînés, de même que d'une assistance personnalisée et rapide, au besoin.

Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements

Cette ligne bilingue sans frais d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu environ 154 appels pendant l'exercice 2002-2003. Cette ligne permet aux aînés, aux membres de leur famille, aux fournisseurs de services et au public en général d'avoir accès aux renseignements sur les ressources actuellement offertes et d'obtenir de l'aide en vue d'avoir recours à ces ressources, tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.

Site Web

La Direction continue d'entretenir son propre site Web qui offre des renseignements exacts et faciles d'accès aux aînés et à leurs familles, ainsi qu'aux organismes et aux professionnels qui œuvrent dans le domaine du vieillissement. L'adresse du site Web est la suivante : www.gov.mb.ca/sd/index.fr.html

Présentations, ateliers et formation

La Direction générale des services aux personnes âgées a continué de fournir des conférenciers aux organismes de services et aux organisations communautaires. Parmi les sujets abordés, mentionnons les avantages financiers dont pourrait bénéficier un groupe de personnes retraitées ou approchant la retraite, ainsi que des questions d'actualité dans une société vieillissante. Environ 900 personnes de toutes les régions du Manitoba ont assisté aux présentations du conseiller en matière de violence envers les personnes âgées. Celles-ci portaient notamment sur la détection et sur les services relatifs à tous les aspects des mauvais traitements. Des membres du personnel ont animé deux sessions de l'atelier de formation *Balancing Work and Older Family Responsibilities* à l'intention des employés de la fonction publique du Manitoba en 2002-2003.

Consultations et conférences

Tout au long de l'exercice 2002-2003, le personnel a participé à des consultations et à des conférences sur le plan régional et national, dont l'*Ontario Conference on Elder Abuse*, organisée par l'*Ontario Network for the Prevention of Elder Abuse* à Toronto, le symposium annuel sur la recherche *Dialogue on Aging*, animé par le Centre d'étude sur le vieillissement de l'Université du Manitoba, la conférence *Vieillesse et société : Avoir prise sur l'avenir*, de l'Association canadienne de gérontologie, à Montréal, la conférence annuelle 2002 de l'Institut d'administration publique du Canada et l'*Active Living Coalition for Older Adults Forum* à Regina (Saskatchewan).

De plus, le personnel a participé à des réunions de la *Manitoba Association of Multi-Purpose Seniors' Centres*, d'organisations d'aînés, d'organismes de services de soutien et d'offices régionaux de la santé partout dans la province. Ces rencontres ont permis d'échanger des renseignements sur les services et de discuter du rôle de la Direction générale des services aux personnes âgées.

Publications et documentation

La Direction générale a mis à jour plusieurs brochures et a participé de nouvelles initiatives éducatives portant sur les mauvais traitements à l'égard des aînés :

- *Le Guide des aînés du Manitoba*, XI^e édition, publié par le Conseil manitobain sur le vieillissement, a été révisé et réimprimé en mars 2003.
- *Questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien*, un guide à l'intention des personnes âgées, a été révisé et réimprimé avec l'aide financière de Santé Manitoba en mars 2003.
- *Le Guide à l'intention des aidants naturels* (anciennement *Eldercare and You : A Guide for the Eldercaring Employee*) a été révisé et réimprimé avec l'aide financière de Santé Manitoba en mars 2003.
- Quatre nouveaux documents éducatifs visant les mauvais traitements envers les aînés ont été élaborés et imprimés en mars 2003. Il s'agit d'une feuille de renseignements, de deux pamphlets et d'une affiche.

- Le Direction a continué de distribuer le matériel éducatif suivant :
 - « *Protégez-vous* », un autocollant pour portes et un pamphlet éducatif portant sur la prévention du crime et assorti de conseils de sécurité à l'intention des aînés manitobains vivant en milieu rural.
 - *Utiliser la technologie ? Certainement !* renferme un ensemble de feuilles de renseignements destinées à permettre aux lecteurs de mieux comprendre le mode d'emploi de technologies courantes.
 - *Un Guide des meilleures pratiques pour la prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté (2001)* et *Le Répertoire des programmes de prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté (2001)*.
 - *L'âge et l'expérience au volant (1999)*, publié conjointement avec Voirie et Services gouvernementaux Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba, la Canadian Automobile Association Manitoba et Creative Retirement Manitoba.
 - Autres documents contenant des renseignements sur la vie active et le bien être, les directives en matière de soins de santé, les démarches juridiques et les situations d'urgence.

Le personnel de la Direction générale a continué de mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants désireux d'emprunter certains titres. La collection sur ruban traite de diverses questions, notamment la conception de logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.

La Direction générale a procédé à une évaluation de la vidéocassette *Seniors Are Cool!* distribuée à toutes les écoles enseignant le niveau intermédiaire au Manitoba dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées en 1999. Un guide de ressource et une vidéocassette nouvellement conçus ont fait l'objet d'un projet pilote au sein d'organismes de soins aux aînés afin de leur permettre d'offrir une programmation intergénérationnelle visant à réduire la méfiance entre les jeunes et les personnes âgées. Les résultats du projet indiquent un besoin et une volonté de nouer des partenariats entre les écoles et les organismes de service aux personnes âgées.

Registre des logements disponibles

En 2002-2003, les appelants ont continué à accéder au *Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors* de la Direction générale par l'entremise de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre comprend des renseignements sur tous les types de possibilités de logement offertes aux aînés du Manitoba rural. Les renseignements sur le logement à Winnipeg sont offerts par Perspectives des aînés inc.

Mauvais traitements des personnes âgées

La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées de la Direction générale offre des séances d'éducation et de sensibilisation et de la formation personnalisée sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées aux organisations professionnelles, aux étudiants et aux groupes de personnes âgées. La conseillère participe également à la mise sur pied d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires visant à assurer la disponibilité de services de soutien aux personnes âgées dans les communautés et l'accessibilité à ces services. En 2002-2003, on a fait 40 présentations auprès d'environ 900 personnes.

La Direction générale continue d'accorder une subvention annuelle de 60 500 \$ à Perspectives des aînés inc., ce qui permet d'offrir des services de consultation aux aînés victimes de mauvais traitements, aux membres de leurs familles et au personnel de soutien à Winnipeg.

Manifestations à l'intention des personnes âgées

La Direction générale a aidé les groupes de personnes âgées à organiser les célébrations de la Journée des aînés et des anciens dans toute la province en octobre. À Winnipeg, le comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens a organisé une promenade le long de la rivière à La Fourche.

La Direction générale a participé à d'autres manifestations à l'intention des personnes âgées, telles que la Foire sur la santé 2002 (une exposition organisée par *Brandon Seniors for Seniors Co-op, Inc.*), les *55 Plus Games* à Selkirk (organisés par la Manitoba Society of Seniors), et autres.

La Direction générale a accordé une subvention de 5 000 \$ à la Manitoba Society of Seniors (MSOS) à titre de contribution au parrainage des *MSOS 55 Plus Games* en juin 2002.

Développement durable

Au cours de l'exercice financier 2002-2003, des membres du personnel de la Direction générale ont siégé au comité créé par le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme et chargé d'élaborer un plan d'organisation permettant de superviser la mise en œuvre des objectifs en matière de développement durable.

La Direction générale a utilisé du papier recyclé pour ses photocopies et télécopies, ainsi que pour l'imprimante. Les cartouches de toner de ces appareils ont été retournées à des fins de recyclage et toute la papeterie de bureau usagée a également été retournée au Centre d'entreposage des dossiers pour y être déchiquetée. On a aussi rassemblé les anciens journaux et les annuaires de téléphone pour les envoyer au recyclage. On a encouragé les employés à faire des photocopies recto-verso partout où cela était possible et, dans le but de réduire la consommation d'électricité, l'éclairage a été éteint pendant les heures de fermeture des bureaux.

24 Direction générale des services aux personnes âgées:

Dépenses par crédit budgétaire de moindre importance	Réelles 2002-03	Prévues 2002-03		Écart positif (négatif) 000 \$	Note expl.
	000 \$	ÉTP	000 \$		
Salaires et avantages sociaux	415,8	9,00	473,5	(57,7)	
Autres dépenses	258,0		249,7	8,3	
Total pour la Direction générale des services aux personnes âgées	673,8	9,00	723,2	(49,4)	

Conseil manitobain sur le vieillissement

Le Conseil manitobain sur le vieillissement est un organisme consultatif relevant de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Le Conseil s'assure que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Les responsabilités générales du Conseil comprennent ce qui suit :

- établir les possibilités pour le gouvernement d'adapter des programmes, des politiques et des services afin de tenir compte de la structure par âge de la population manitobaine ;
- sensibiliser le public et lui présenter le processus du vieillissement et ses répercussions sur tous les groupes d'âges au Manitoba ;
- étudier et formuler des recommandations, à la demande de la ministre, sur des projets, des programmes, des propositions et des mesures législatives afin qu'ils reflètent mieux les besoins changeants des personnes âgées et répondent à leurs questions et préoccupations ;
- favoriser le dialogue par le biais de réunions appropriées entre les organisations, les groupes et les particuliers intéressés afin de réaliser son mandat.

Le Conseil consultatif devait à l'origine rendre compte au ministre de la Santé par le biais du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme d'enjeux, allant au-delà du secteur des soins de santé, liés aux personnes âgées au Manitoba.

Le Conseil est formé d'un maximum de quinze membres comprenant un président et un vice-président nommés par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées pour une période de deux ans. Le Conseil est formé d'un échantillon représentatif de membres de divers milieux géographiques, de différents groupes ethniques et ayant offert des services communautaires au Manitoba. En 2002-2003, deux nouveaux membres ont été nommés pour pourvoir des postes vacants. Au 31 mars 2003, il restait un poste vacant.

Le Conseil se rassemble environ quatre fois par année ou à la demande du ministre.

Des comités sont formés afin de répondre aux nouvelles questions ou préoccupations touchant les personnes âgées.

Le Conseil bénéficie du soutien administratif et d'une aide à la recherche de la Direction générale des services aux personnes âgées.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2002-2003 et a entrepris les activités suivantes :

Politique et autres sujets de discussion

Sujets de discussion

Le Conseil a discuté des sujets suivants en 2002-2003 : le non-paiement de droits à des prestations financières (pension de l'État et programmes de revenu supplémentaire), les crédits d'impôt remboursables, la taxe scolaire et l'impôt foncier, le logement et les services de soutien pour personnes à faible revenu, l'éducation continue, le financement de base pour des groupes de personnes âgées sans but lucratif, les cotisations d'assurance-emploi des personnes âgées, l'accès rapide aux services de santé et les renseignements sur les services et les prestations.

Le Conseil a créé des sous-comités chargés des domaines suivants en 2002-2003 :

- Logement
- Éducation continue
- Taxe scolaire et impôt foncier
- Comité du Prix de mérite du Conseil

Fonctions communautaires

Comités

Les membres du Conseil ont pris part au Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer, au Groupe interorganismes pour les personnes âgées, au comité consultatif interministériel de Santé Manitoba sur la prévention du diabète et au comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens.

Publications

- Le Conseil a révisé et réimprimé le *Guide des aînés du Manitoba*, X^e édition, en mars 2003.
- Le Conseil a continué de distribuer les feuillets de renseignements conçus à l'intention des personnes âgées du Manitoba sur Internet au www.gov.mb.ca/sd/index.fr.html ainsi que par courrier, sur demande.

Projets

Le Prix de mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement a été présenté à neuf lauréats méritants dans le cadre d'une cérémonie tenue en octobre 2002. Ce prix reconnaît des services ou des initiatives qui reflètent une attitude positive envers les aînés du Manitoba.

Manifestations

De nombreux membres du Conseil ont participé à la promenade le long de la rivière Rouge à l'occasion de la Journée des aînés et des anciens et ont assisté à la signature de la proclamation du Mois des personnes âgées et des anciens par la Province du Manitoba. Un membre s'est également porté bénévole pour participer à une campagne téléphonique d'une journée intitulée *Hang-Up on Fraud* et destinée à sensibiliser les aînés à la fraude téléphonique ainsi qu'aux moyens de se protéger.

Conférences

Les membres du Conseil ont assisté à la conférence *Aging in Manitoba: Longitudinal Study Celebrating 30 Years of Study*, à la conférence *Viellissement et société : Avoir prise sur l'avenir*, organisée par l'Association de gérontologie à Montréal, ainsi qu'à la réunion annuelle des conseils fédéral et provinciaux sur le vieillissement.

I

Section des données financières

Direction générale des services aux personnes âgées

Conciliation

(000 \$)

Détails	Prévisions 2002-2003
Budget principal 2002-03	739,0
Prévisions 2002-03	739,0

Direction générale des services aux personnes âgées

Résumé des dépenses

de l'année financière se terminant le 31 mars 2003
en comparaison avec l'année financière précédente

Prévisions 2002-03 (000 \$)	Affectations	Chiffres réels 2002-03 (000 \$)	Chiffres réels 2001-02 (000 \$)	Augmenta- tion (Diminution) (000 \$)	Note expl.
	24-1 Direction générale des services aux personnes âgées				
473,5	(a) Salaires et avantages sociaux	415,8	402,8	13,0	
249,7	(b) Autres dépenses	258,0	291,9	(33,9)	
723,2	Total 24-1	673,8	694,7	(20,9)	
	24-2 Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations				
12,2	(a) Service de bureautique	12,1	17,9	(5,8)	
3,6	(b) Amortissement	3,5	-	3,5	
15,8	Total 24-2	15,6	17,9	(2,3)	
739,0	TOTAL DES DÉPENSES 24	689,4	712,6	(23,2)	

Direction générale des services aux personnes âgées

Résumé des dépenses et de la dotation en personnel, portant sur cinq exercices

(1er avril 1998 - 31 mars 2003)

(000 \$)

AFFECTATIONS	CHIFFRES RÉELS ET REDRESSÉS DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES									
	1998-1999		1999-2000		2000-01		2001-02		2002-03	
	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$
24-1 Direction générale des services aux personnes âgées	9,75	668,3	9,75	916,4	9,00	770,0	9,00	694,7	9,00	673,8
24-2 Amortissement		-		1,8		17,7		17,9		15,6
TOTAL	9,75	668,3	9,75	918,2	9,00	787,7	9,00	712,6	9,00	689,4